

L'association ADE voulue par Sœur Emmanuelle lance un cri d'alarme !

L'association humanitaire Les Amis des enfants (ADE), fondée par Muriel Tran Ngoc Phu et son mari Salvatore Ercolano il y a près de six ans, est partenaire d'Opération Orange pour l'œuvre de Sœur Emmanuelle au Soudan. Un concert a d'ailleurs eu lieu le 8 février dans notre cathédrale au profit des enfants du grand pays d'Afrique, les plus pauvres de la planète. La présidente d'ADE nous expose la situation et lance un appel pour que se poursuive au mieux le programme de la feue religieuse.

Madame Muriel Tran, vous êtes la présidente-fondatrice d'une association d'aide humanitaire pour les enfants du Soudan. Voulez-vous nous la présenter en quelques mots.

L'association ADE (Les Amis des enfants) a été créée en juillet 2003, à la demande de sœur Emmanuelle. Avant que la crise au Darfour ne se déclenche, elle nous avait prévenus qu'un problème grave au Soudan se préparait : elle nous a demandé d'intervenir et de venir en renfort de ce qui existait déjà sur place. Toutes les associations de Sœur Emmanuelle, avec lesquelles nous faisons le lien, travaillent ensemble pour soutenir le pro-

gramme : elles sont gérées par la Société Saint-Vincent-de-Paul qui intervient dans plus de 123 pays. Nous participons depuis maintenant six ans à soutenir les centres de soins d'urgence et de nourriture pour les enfants des rues en offrant 1 euro qui équivaut à une semaine de vie pour un enfant.

Avant d'aller plus loin, où en est actuellement la situation dans la région du Darfour et au Soudan, sur les plans politique et humain ?

Nous venons de recevoir des informations dramatiques. Il y a eu 102 % d'inflation ! Et donc, parce que nous n'avons pas suffisamment de soutien



Muriel Tran heureuse de tenir dans les bras une petite Soudanaise sauvée.

financier pour pouvoir maintenir nos actions, nous avons dû réduire, malgré nos efforts conjugués, les programmes d'aide pour les enfants. Or, nos efforts visent surtout à soutenir les centres de fonctionnement et les centres d'urgence, ainsi que nous l'a demandé Sœur Emmanuelle. Il faut savoir que là, les enfants viennent effectivement du Darfour - les populations se déplacent constamment -, qu'ils ont été maltraités, torturés, affamés, qu'il y a beaucoup d'orphelins, et que les femmes, violées après qu'on leur eut brisé les jambes, accouchent dans des conditions dramatiques au milieu du désert. Répudiées par leurs familles, honteuses, elles abandonnent les bébés aux chiens errants, qui les mangent. C'est l'horreur absolue ! S'il y a un enfer sur la terre, c'est bien le Soudan !

Alors justement, de votre côté, comment ça se passe ? Quelles sont vos actions, vos résultats ? Avez-vous des chiffres à nous communiquer ?

En dépit des difficultés, notre engagement et notre détermination se confirment de jour en jour. De manière entièrement bénévole, nous récoltons des fonds, sachant que 1 euro récolté égale 1 euro reversé. Intégralement. Tous les frais de fonctionnement de notre association sont pris en charge par les membres de notre bureau, de manière qu'on puisse envoyer la totalité des sommes sur place. Les fonds sont envoyés directement au diacre Kamal Tadros, secrétaire général de Saint-Vincent-de-Paul et responsable de la mission Soudan à travers l'association Opération Orange (dont le slogan est :

Devant le portrait de saint Vincent de Paul, de gauche à droite : Salvatore, Muriel, Kamal.



Kamal Tadros, responsable de la mission Soudan, et Sœur Emmanuelle.

« 1 euro = 1 orange = 1 semaine de vie pour un enfant du Soudan »). Et grâce à son travail et à son équipe sur le terrain, ce sont de véritables laboratoires de vie qui s'organisent au profit de plus de 100 000 personnes par an. La première contribution d'ADE était de soutenir, dans les camps des réfugiés situés dans les déserts environnants de Khartoum, les 18 centres d'urgence et d'alimentation qui accueillent chacun 4 à 500 enfants. La situation nous a cependant contraints à fermer deux centres. Depuis le mois de mai 2007, nous nous sommes engagés à soutenir tous les programmes sur le terrain, à savoir : des fermes pour enfants handicapés, des fermes pour enfants des rues, des foyers de jeunes filles, des centres de formation professionnelle, l'assistance médicale, l'assistance aux personnes atteintes de la lèpre... pour

poursuivre la mission de Sœur Emmanuelle au Soudan, créée il y a maintenant plus de trente ans. Le budget du programme d'alimentation des enfants a toutefois été diminué de 12 % : il y a eu 115 % d'augmentation en ce qui concerne les denrées alimentaires ! Les repas sont maintenant assurés sur 3 jours au lieu de 5, donc les parents devront assurer une participation mensuelle par enfant. Les quantités de nourriture seront diminuées de 40 %. Un autre centre a été sauvé in extremis de la fermeture grâce à l'effort conjoint de nos amis d'Opération Orange et d'ADE. Depuis notre démarrage, nous avons récolté 300 000 euros. En mars 2007, Kamal Tadros nous fait une demande les larmes aux yeux en évoquant toutes celles qui accouchent dans le désert : nous avons donc rassemblé des fonds qui nous ont permis d'acheter une clinique mobile (un camion aménagé, avec une équipe médicale, des médicaments, etc.) pour secourir les femmes et les enfants en extrême danger. On a ainsi soigné plus de 2 000 personnes et permis à des mères de faire naître un enfant dans de bonnes conditions. Maintenant, le programme médical est assuré pour l'année, nous sommes contents.

À présent, quels sont vos souhaits, vos besoins ? Comment peut-on vous aider ?

L'urgence est de maintenir les centres. De nombreux enfants qui en sortent, après avoir été aidés par Kamal, participent maintenant à la reconstruction, car dans le Sud la guerre est terminée. Donc ces jeunes, qui ont grandi, sont affectés parfois à des postes importants du nouveau gouvernement, ils sont médecins, profs, ou poursuivent des études universitaires et aident à leur tour dans nos projets. Mon mari Salvatore et moi avons créé le Club Entreprises Solidarité Enfants (CESE) depuis janvier 2007, sous l'égide d'ADE, et nous espérons convaincre les sociétés de s'engager comme partenaires à nos côtés soit en termes de compétences bénévoles, soit en termes de soutiens financiers pour nous aider à développer des projets au Soudan ou à continuer les actions entreprises. L'occasion nous est ici donnée de remercier encore nos donateurs et particulièrement l'association monégasque AMADE pour l'aide qu'elle nous a apportée. S'agissant des particuliers, nous leur proposons d'offrir une participation mensuelle de 10 euros par prélèvements automatiques. Nous avons en moyenne 200 adhérents et environ 800 personnes qui ont participé à notre action depuis le début.

Propos recueillis par Christian WATINE



Muriel au milieu d'enfants soudanais, parmi lesquels de nombreux orphelins.

Un message d'ADE. - Si vous souhaitez soutenir notre action, il est urgent de :

- Faire connaître notre action, sachant que l'intégralité des dons récoltés est reversée aux enfants dans les centres d'urgence.
- Trouver des donateurs et les informer : 60 = 1 an de nourriture pour un enfant ; 5 = 1 mois de nourriture pour un enfant.
- Organiser des conférences pour faire connaître notre action. Muriel Tran, la présidente, se déplace dans les écoles, les universités, les entreprises afin de témoigner de l'action engagée.
- Nous rejoindre. Venez vendre des oranges pour sauver les enfants que Sœur Emmanuelle nous a confiés.
- Organiser des collectes, des galas, des fêtes, des concerts...
- Donner son accord pour un prélèvement automatique de quelques euros par mois pour nourrir et soigner un enfant du Soudan.
- Trouver, prendre, multiplier les initiatives, par exemple : rejoindre le Club Entreprises Solidarité Enfants (CESE), par la création de partenariat avec les entreprises qui souhaitent s'impliquer dans l'humanitaire.

Appel aux clubs-service. Nombreux sont ceux qui nous ont aidés ; nous leur demandons de continuer, et d'accompagner d'autres clubs pour partager notre aventure au service des enfants pour la réussite de cette croisade de la vie.

Les Amis des enfants (ADE)

Association humanitaire loi 1901

« Palais Rosa Bonheur » - 4, rue Poincaré - 06000 Nice

Tél./Fax : 04 93 82 93 97 • Courriel : info@ade.asso.fr • Site : www.ade.asso.fr